



Derniers jours pour voter UNSA aux élections pro !

Je vote UNSA avant le 8 décembre car mon syndicat milite aussi pour :

- une réforme et une revalorisation de toutes les indemnités ;
- un aménagement de fin de carrière (comme la cessation progressive d'activité) ;
- ...

Notre bulletin spécial élections pro est à consulter [ICI](#).

Vos candidats pour la CAPD ? C'est [ICI](#).

Vos candidats au CSA de proximité ? C'est [LA](#).

Voter sans sa notice c'est possible ! Voir [ICI](#)

[Lire les bonnes raisons de voter UNSA](#)



Votez UNSA, c'est vous qui le dites

Mouvement ? Promotion ? Accompagnement ? Valeurs humanistes ?

Des collègues vous disent concrètement pourquoi ils votent UNSA aux prochaines élections.

[Voir les témoignages...](#)



Coordonnées des gestionnaires individuels : encore du changement !

Une nouvelle répartition des gestionnaires a dû être mise en place. Visiblement, deux emplois ont encore été retirés ce qui ne va pas simplifier leurs tâches et, malgré tous leurs efforts, rallonger le temps de réponse à nos demandes ...

Le guide pratique a été mis à jour et est téléchargeable [ICI](#).

[Qui est mon gestionnaire ?](#)



Évoluer, devenir enseignant, CPE ou PsyEN sans concours ? C'est possible...

Vous êtes déjà enseignant, CPE ou PsyEN et **souhaitez changer de corps ?**

Plus largement, vous êtes fonctionnaire cadre A dans la Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière et **vous avez envie de changer de métier ?**

Le détachement peut vous permettre de devenir professeur des écoles, enseignant de collège/lycée, de lycée professionnel, CPE ou PsyEN.

[En savoir plus...](#)



9 décembre : faites de la laïcité

Depuis 2015, le 9 décembre, anniversaire de la promulgation de la Loi de 1905, est devenu la Journée de la laïcité à l'École.

Désormais, le SE-Unsa demande que le 9 décembre devienne la Journée nationale de la laïcité.

Notre conception de la laïcité se fonde sur la nécessité de participer à la construction de la liberté de conscience...

[Lire la suite...](#)

Inscriptions sur la Liste d'Aptitude : c'est parti !

Demander son inscription sur la Liste d'Aptitude à la Direction d'école, la circulaire est sortie (à voir [ICI](#)).

Quelques petits changements y sont présentés. En effet, la loi Rilhac a fait évoluer certaines modalités d'inscription sur la liste d'aptitude et de nomination dans l'emploi de directeur. **Si le dispositif de recueil et d'examen des candidatures reste inchangé, une note de service du ministère apporte des précisions sur les nouvelles dispositions déjà applicables.** Le SE-Unsa vous présente les nouveautés concernant la liste d'aptitude.

Tous les articles de cette semaine spéciale

Infos
Carrière

Circulaires académiques et départementales : quoi de neuf ?

Le SE-Unsa 67 vous met toutes les circulaires à disposition sur son site.

Dernières circulaires parues :

- Mobilité géographique : postes « traditionnels » : 07/12/2022
- Offre départementale de formation **nouvelle date** : 14/12/2022
- Forfait mobilité durable : 31/12/2022
- PACD et PALD : 04/01/2023
- **Inscription sur la LA Dir : 06/01/2023**
- Programmes d'échanges franco-allemands : 04/01/2023
- Essai bilingue paritaire : 04/01/2023
- Priorités médicales et sociales / allègements de service R2023 : 10/03/2023

Toutes les circulaires 2022-2023



Questions
d'Éduc

Ces parents qu'on ne voit pas

Certains parents ont les codes d'entrée en communication avec le système éducatif, d'autres ne les ont pas, d'autres les ont perdus et d'autres encore s'interdisent de les avoir. **Pas si simple d'être partenaires éducatifs !**

Pierre Périer, sociologue et enseignant-chercheur à l'université de Rennes 2, a fait de la relation école-familles son domaine d'expertise.

Entretien...

Lire la suite...



Coupures d'électricité : le spectre de la désorganisation de la gestion Covid

La situation énergétique du pays risque d'entraîner des coupures ciblées d'électricité à partir du mois de janvier. Dans une circulaire, qui n'a pas fait l'objet de discussions avec les organisations syndicales, **la Première Ministre indique aux Préfets que les écoles, collèges et lycées devraient alors fermer pour une demi-journée.** La décision serait communiquée la veille à 17h.

Pour le SE-Unsa, ces annonces font craindre le retour de l'improvisation et des bricolages...

Lire la suite...



Plus d'APC pour les PES 100%

Le DASEN du Bas-Rhin a décidé de suspendre les heures d'APC pour les collègues PES à 100% en classe.

Cette décision a été prise car leurs heures de formation ne pouvant se dérouler sur temps scolaire, l'administration a dû procéder à un allègement de leur service (obligation réglementaire).

En savoir plus...

Keep cool, be SE-Unsa !
SE-Unsa, on ne peut qu'adhérer
se-uns67.net

Pour être plus forts ensemble, rejoignez le SE-Unsa !

Envie d'un syndicat utile et efficace ? C'est [ICI](#)

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : [LA](#)

J'adhère

Suivez-nous !



se-uns67.net

[Désabonnement](#)